

REGLEMENT INTERIEUR 2015

La Ronde des Savoirs en BEARN

« La Ronde des Savoirs en BEARN » fait partie des réseaux d'échanges réciproques (RERS), groupes d'Education Populaire, et s'engage à respecter la charte nationale.

L'association s'ouvre à tous les **citoyen(ne)s sans distinction** d'âge, de conviction politique ou religieuse, ni d'origine culturelle ou sociale.

Elle se déclare apolitique et laïque.

En cas de minorité, l'accord écrit des responsables légaux (en général les parents) est sollicitée.

Les activités sont ouvertes à tous ,mais seront réalisées sur le territoire du canton.

On devient adhérent dès que la cotisation est acquittée.

« La Ronde des Savoirs en Béarn ». a pour but de permettre aux personnes :

- *de transmettre leurs savoirs individuellement ou en petits groupes.*
- *d'acquérir des savoirs dans un échange réciproque hors du cursus scolaire (savoirs, connaissances et savoir-faire)*
- *de créer du lien social*
- *de favoriser l'intégration dans sa commune*
- *de rompre l'isolement des personnes*
- *de développer la convivialité au sein de l'association.*

Fonctionnement :

La transmission des savoirs ne donne lieu à **aucune contrepartie financière.**

Il est possible de recevoir un savoir d'une autre personne que celle à qui l'on donne. Un **comité d'animation** composé de 2 personnes de l'association facilitent la possibilité d'entrer en relation entre les personnes, étant entendu

que l'on peut commencer à apprendre avant d'enseigner (ou vice-versa) et que l'on saura prendre le temps nécessaire pour arriver à une souhaitable réciprocité.

Il y a pas de hiérarchisation dans les savoirs échangés.

Une évaluation se fera périodiquement (par trimestre lors de réunions de fonctionnement ouverte à tous).

Des permanences sont mises en place.

- Une permanence téléphonique chaque semaine afin d'informer et d'orienter sur la permanence physique.
- Une permanence hebdomadaire le samedi, jour du marché d'Arthez ,salle Saubestre entre 10h à 11h30 afin de :

-Recevoir et Informer le public

-Aider la personne à remplir sa fiche de compétences

-Mettre en relation les adhérents intéressés par une offre/une demande d'échanges de savoirs afin d'aider chacun à mieux définir le contenu, la méthode, les disponibilités et les critères d'évaluation des échanges. Ces éléments seront établis par écrit sur un cahier de permanence .La Recherche de local peut être faite par l'association.

La fiche individuelle sera transmise à un membre du bureau pour alimenter le fichier informatique et examiner l'adéquation des offres et des demandes.

En règle générale, il faut 8 personnes pour assurer les permanences mensuelles, à raison de 2 personnes par semaine.

Financement 2015

Une Cotisation 2015 d'un montant minimum de 12€ l'année et 6€ dès l'adhésion d'un 2^{ème} membre d'une même famille.

Afin d'investir dans du petit matériel, il sera fait appel à des sponsors ou si besoin à une demande de subvention.

La Mairie nous prête des salles gratuitement.

Communication :

► **Des petites affiches** seront distribuées dans toutes les communes du canton, les commerces et lieux d'activités.

► Le **blog** d'Arthez de Béarn sera utilisé :

Arthez.blogs.sudouest.fr

(nous pouvons aussi en créer un)

► Les **journaux** pourront relayer nos permanences.

► Notre **participation à des émissions de radio** seront utiles au développement de notre association.

La valorisation individuelle développée au sein des R.E.R.S. doit se vivre comme une école de citoyenneté. A ce titre, il est important que la **création collective** reste un des objectifs de notre association. Il faudra donc faire en sorte que les échanges de savoirs débouchent sur des initiatives collectives.

« La Ronde des Savoirs en Béarn » doit se relier au FORESCO qui nous aidera à développer notre association.

Document travaillé dans le cadre d'une réunion de bureau élargie, à valider lors de la prochaine Assemblée générale de février 2015.

Contact : Vidiane LE REGENT -Tél : 06 43 35 04 93

Courriel : en cours de création

Blog/Site internet : à créer

Courrier à adresser à la Mairie d'Arthez de Béarn

Fichier attaché **Taille**
[Charte des RERS.pdf](#) 48.51 Ko